

Après lectures des déclarations liminaires (**CGT ici**) des deux seuls syndicats présents, La Directrice rappelle que les organisations syndicales ont été informées, en CHS le 2/3/21, que la tenue d'un CHS CT n'était plus obligatoire avant un CTL portant sur les restructurations liées au NRP.

En effet, un décret de Décembre 2019 de la loi dite de Transformation Publique autorise les Directions à convier en CTL l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail et le médecin du travail. Les organisations syndicales avaient le pouvoir de nommer un expert parmi les membres du CHS CT.

La Directrice réfute le verbe « berner » au sujet des usagers et des collectivités dans les France Services

POINT 1 – Approbation PV CTL 1er Juin 2021

VOTE : POUR CGT et FO

POINT 2 – Opérations NRP au 1^{er} Janvier 2022

Madame Perinetti rappelle le contexte de ces opérations liées au NRP.

Au sujet du volet RH (Ressources Humaines), une fiche de souhaits est envoyée à tous les agents concernés par ces restructurations ; à renvoyer pour le 19 Octobre et diffusion des affectations le 22 Octobre 2021.

a) Création du SGC (Service de Gestion Comptable) de Villeneuve sur Lot

L'Inspecteur Santé Sécurité au Travail (par téléphone) Monsieur Espinat rappelle la visite en 2020 de son collègue Monsieur Renda dans les locaux de la Trésorerie Municipale de Villeneuve sur Lot.

Pour lui, l'accueil des collègues de Fumel et Monflanquin pourra être fait dans de bonnes conditions après les travaux d'aménagement se terminant début Décembre 2021. L'implantation des bureaux a été décidée avec les agents concernés par la restructuration. Pas de travail à distance prévu à Monflanquin et Fumel. **A noter** que les agents de Fumel devront travailler le vendredi après midi alors que le poste de la Trésorerie était fermé auparavant.

Une visite de l'ISST et de la Direction sont prévues après leur installation en 2022.

Les représentants du personnel déplorent la création d'une nouvelle usine d'enregistrement pour les titres et les mandats du SPL et la perte d'une certaine polyvalence acquise dans les trésoreries de proximité et de pleine compétence...

Les représentants de la CGT demandent la communication d'un bilan de la création du SGC d'Agen.

Réponse : la Direction se borne à dire que qu'elle est en relation constante avec le chef de service et que tout se passe bien...

b) Création de 2 Conseillers aux Décideurs Locaux sur le Villeneuvois

Les nouveaux conseillers ne sont pas encore connus à ce jour.

Les représentants de la CGT n'obtiennent toujours pas de bilan de l'expérience des décideurs locaux sur l'Agenais. La Direction répond que, a priori, ils ont de bons contacts avec les collectivités visitées.

c) Transfert de la mission hospitalière de Marmande à la Trésorerie Hospitalière d'Agen

Comme pour le SGC de Villeneuve, les bureaux sont prêts pour l'accueil des agents de la trésorerie de Marmande suivant la mission hospitalière.

Une nouvelle fois, les représentants de la CGT réclament un bilan du transfert de la gestion de l'hôpital de Villeneuve vers la trésorerie hospitalière d'Agen (bonne organisation ou non ?).

Réponse : la communication est continue avec le chef de service par le dialogue de gestion notamment et les réunions organisées à la trésorerie hospitalière. L'équipe de renfort est présente à Marmande.

d) Transfert de la mission EHPAD de Villeneuve sur lot, Monflanquin et Fumel à la Paierie Départementale

Les trois agents déménageant à la Paierie Départementale auront la place voulue pour exercer leurs missions, d'après la Direction..

e) Actualisation de la carte du NRP 47 et ouverture de nouvelles « France Services » en 2021

Présentation de la nouvelle carte supposée de la présence des Finances Publiques à l'horizon du 31/12/2022. Une carte en couleur pour la Direction et noir et blanc pour les représentants du personnel.

Encore une fois, les représentants de la CGT demandent un bilan (fréquentation, satisfaction des usagers et des collectivités, visio usagers/agents...) des France Services labellisées.

Réponse : la Direction communiquera en temps voulu.

f) Création du SIP Départemental

Les représentants de la CGT demandent un compte rendu de la réunion Inter régionale du 14/6/2021 organisée sur ce thème précis. **Réponse** de Madame Robin : les autres départements étaient plutôt demandeurs de la méthode utilisée dans le 47. Néanmoins, le département de la Vienne a déjà commencé la restructuration...

Les représentants de la CGT constatent qu'aucune réponse n'a été apportée à l'opposition des agents par le sondage donné le 18 Juin 2021 lors de la première convocation du CTL.

Madame Perinetti présente la nouvelle structure en assurant la pérennité des sites jusqu'en 2026 :

- 1 SIP départemental à Agen et 3 antennes à Marmande, Villeneuve sur Lot et Tonneins.
- Trois secteurs d'assiette : Agen, Villeneuve et Marmande (absorbant la mission de Tonneins) qui devront assurer également le recouvrement amiable. Des stages sont prévus mais peu de volontaires...
- Un pôle recouvrement forcé à Agen, antenne à Marmande et possibilité de travail à distance à Villeneuve et Tonneins.
- Le centre des Finances Publiques de Tonneins demeure et devient une vitrine d'accueil du département.
- La comptabilité est centralisée à Agen au 1^{er} Janvier 2022

Une fiche de poste sera diffusée pour le poste de responsable du SIP départemental. Le choix devrait être connu après le 15 Novembre 2021.

g) Création d'une Trésorerie « Amendes »

A l'intérieur du SIP Départemental, la structure Amendes aura un code structure unique donc séparé de celui du SIP. Une comptabilité différente sera nécessaire car en Octobre 2021 la DDR3 du recouvrement passera seule à Medoc Web. Les amendes basculeront sur une application nommée Demeter 2 plus tard.

A cause d'un possible surcroît de travail à la caisse, les représentants de la CGT mettent en garde la Direction si des postes sont supprimés au sein du SIP départemental à Agen au 1/1/2022.

h) Caisse résiduelle à la Cité Administrative et nouvelles modalités de gestion des encaissements

Madame Perinetti explique le choix du SIP d'Agen comme seule caisse résiduelle ouverte dans le département au 1/1/2022: le SGC d'Agen va bientôt déménager à la Cité, la Cité est plus visible et pratique pour les usagers que l'emplacement de la Direction.

Les versements en espèces de moins de 300 euros ne concerneront que les documents sans code « Datamatrix » et les scellés de justice pour les amendes. La DGFIP a offert la mission du paiement en espèces aux buralistes, les régisseurs déposent maintenant à La Poste et les bons de secours du Conseil Départemental font l'objet de virements sur les comptes.

Les représentants de la CGT ont fait remarquer à Madame Perinetti qu'aucuns travaux n'avaient touché la caisse à la Cité auparavant, car elle-même avait précisé que la caisse fermerait...

VOTE GLOBAL : CONTRE CGT (voir déclaration liminaire) et FO

POINT 3 – Ponts naturels 2022

Proposition : Vendredi 27 Mai (Pont de l'Ascension) Vendredi 15 Juillet et Lundi 31 Octobre 2022

Vote : POUR CGT et FO

Les représentants de la CGT relaient la question d'un agent : le vendredi Saint (avant Pâques) lui a été refusé en autorisation d'absence alors que des collègues en ont obtenu une pour d'autres fêtes religieuses non inscrites sur le calendrier des fêtes chômées.

Réponse : au début, négation totale de la Direction au sujet d'autorisations accordées, laïcité aux Finances Publiques... Mais après recherche (Fiche autorisations d'absence fournie au CTL puis Circulaire du 10/02/2012) Monsieur Couchaux admet finalement cette possibilité.

POINT 4 – Questions diverses

- **Les représentants CGT demandent** où en sont les technologies de rendez-vous par visio ainsi que la TOIP (téléphone par adresse de l'ordinateur) d'autant plus qu'une réunion des responsables BIL (Bureau Informatique Logistique) a eu lieu à la Délégation Inter régionale le 6/8/2021. **Réponse** : aucune pour le moment...

- **Suite au courrier envoyé à PUGAP par la section CGT** concernant le nouveau marché du nettoyage attribué à une nouvelle société, supposée de moins bonne qualité, la Directrice Interrégionale stipule que la DDFIP 47 est chargée de vérifier que les conditions de ménage sont toujours satisfaisantes après le 1^{er} Novembre 2021.

Les représentants CGT : Patrice MARTIN - Sandrine GALLEGO

Email: cgt.ddfip47@dgfip.finances.gouv.fr

Site internet: <http://www.financespubliques.cgt.fr/47/>

Et sur Facebook : <http://www.facebook.com/CGT.Finances.Publiques.47/>

Ne reste pas seul : Adhère à la CGT !

Nom prénom :

Adresse administrative :

Grade : Echelon/Indice :

Mel : Temps partiel :

Date:..... Signature,



A renvoyer à : Case CGT DDFIP AGEN